

convoi : la Police Nationale, une voiture d'interprètes, 2 fourgons de nettoyage

rue des Huttes :

un périmètre de sécurité est établi, aucune visibilité pour le HRO.

BMX :

un périmètre de sécurité est établi, avec 3 agents de la Police Nationale
la police donne interdiction au HRO de "marcher où il n'y a pas de trottoir."
23 personnes (dont une femme et un enfant), 19 tentes et un vélo déplacés
12 tentes, une bâche et un matelas saisis.

Marck.

rue de Judée :

un périmètre de sécurité est établi
8 personnes déplacées
1 bâche saisie

derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi, le HRO est escorté dehors.
4 personnes déplacées